

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 19 heures

### Etaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Philippe TOURATON Conseiller

M. Denis PAJOT Premier adjoint au Maire

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

M. Nicolas DESESSART Conseiller

Mme Christelle PICARD Conseillère

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

M. Frédéric PORTE Conseiller

M. Patrick JACQUET Conseiller

Mme Laure CHAILLOT est absente

Mr Sylvain BOUCHERAT a donné pouvoir à Denis PAJOT

Monsieur Philippe TOURATON est nommé secrétaire de séance.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

- Extension bâtiment pour l'accueil scolaire et périscolaire (lot démolition préaux)
- Proposition travaux paratonnerre
- Proposition travaux réseau eaux pluviales
- Décision modificative

### **Approbation des compte-rendu du 3 juillet, 8 juillet et 10 septembre 2020**

Les compte-rendu sont approuvés à l'unanimité.

### **Extension bâtiment pour l'accueil scolaire et périscolaire (lot démolition préaux)**

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la subvention DETR d'un montant de 95 000,00 € arrive à échéance le 10 octobre et que pour ne pas perdre cette subvention, il est indispensable de commencer les travaux. Il a été décidé de commencer par la démolition d'un préau. Madame la Maire a demandé une actualisation du devis précédemment demandé à ECB. Celui-ci est d'un montant de 6 379,50 € HT.

Cette démolition ne prendrait que 2 ou 3 jours.

Les parents d'élèves seront informés de ces travaux.

Le devis d'un montant de 6 379,50 € HT est accepté à l'unanimité.

### **Proposition travaux paratonnerre**

La société BCM Foudre est intervenue pour la vérification annuelle en février 2020 et a rendu son rapport.

Le paratonnerre n'est plus aux normes. Il convient donc de le changer.

Une demande de subvention a été déposée : la D.S.I.L.

Le conseil a accepté à l'unanimité de changer de paratonnerre.

### **Proposition travaux réseau Eaux Pluviales**

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Sylvain BOUCHERAT avait présenté divers travaux à effectuer sur le réseau eau pluviale

5 devis ont été réceptionnés :

	Curage de fossés	Travaux de reprise des ouvrages de collecte des Eaux Pluviales	Travaux de nettoyage et d'inspection du réseaux d'Eaux Pluviales
AF Contrôles			950,00 € HT
BEGUIN Nicolas	1200,00 € HT		
Assainissement Estève Patrick (AEP)			850,00 € HT
ASR Travaux Publics	940,00 € HT	1665,00 € HT	
SAS MARCEL TP	1850,00 € HT	2320,00€ HT	

Le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, le devis d'Assainissement Estève Patrick d'un montant de 850,00 € HT, le devis d'ASR TP d'un montant de 940,00 € HT et celui d'ASR TP pour un montant de 1665,00 € HT.

### **Décision modificative**

Lors de l'élaboration du budget primitif 2020, le compte 1641 Emprunt a été crédité de 10 661,00 € or l'échéance d'emprunt du Crédit Agricole est de 10 742,10 €.

Une décision modificative est nécessaire pour créditer le compte 1641 des 85€ manquants.

### **Section investissement**

Dépense – emprunts : compte 1641 : 85

Dépenses imprévues : compte 020 : - 85.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette décision modificative.

### **Questions et informations diverses**

Madame la Maire informe le conseil municipal de diverses informations :

- Devis de la société SOCOTEC concernant la vérification périodique des installations électriques des bâtiments : Mairie, Ecole, Eglise, Salle polyvalente et les installations de gaz : Salle polyvalente. Le devis d'un montant de 266.40 € sera signé et envoyé.
- Devis de l'entreprise DUBREUIL concernant le changement de tous les radiateurs de l'école pour un montant de 5371.50 €.
- Madame la Maire rend compte d'une décision prise concernant une demande de concession de Monsieur DAMIENS. (Délégation du conseil municipal à Madame la Maire)
- Madame Agathe BERTHONECHE rend compte de la réunion du SSIDE.
- Dépôt d'une plainte à la préfecture au Service de la Coordination des Politiques Publiques - Section de la coordination des ICPE à l'encontre de l'élevage des chiens au Clou. Cette plainte a été déposée par un habitant du Clou et la commune
- Lors d'une tournée de la Gendarmerie sur Senneçay, il a été constaté des véhicules mal garés au Clou. Madame la Maire doit faire un courrier à la Gendarmerie.
- Présentation du Séminaire des maires le 15 octobre auquel se rend Madame la Maire et Monsieur PORTE.
- Nomination de l'abbé Hidulphe BONAZEDI-BILALI curé des paroisses de DUN sur Auron et Levet.
- Commission environnement le 16 octobre ouverte à tous les conseillers et au Senneçon.

Clôture de séance 21H15.